



Mondorf-les-Bains, en février 2024

Occupation d'élèves et d'étudiants pendant les vacances scolaires d'été 2024

Le collège des bourgmestre et échevins a l'honneur d'informer les élèves et étudiants résidents, que la Commune de Mondorf-les-Bains engagera des élèves et étudiants pendant les vacances scolaires d'été du 1er juillet 2024 au 6 septembre 2024 pour les besoins de son service technique.

L'occupation est réservée :

- aux élèves et étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement et suivant de façon régulière un cycle d'enseignement à horaire plein ou dont l'inscription scolaire a pris fin depuis moins de quatre mois ;
- aux seuls élèves et étudiants habitant sur le territoire de la Commune de Mondorf-les-Bains au jour de la signature du contrat et est limitée à 2 semaines par année, même en cas de pluralité de contrats ;
- aux élèves et étudiants âgés de 16 ans et plus.

Les intéressés seront chaque fois engagés pour une période de travail de deux semaines consécutives.

Les périodes de travail sont les suivantes :

- période 1 : 01.07.2024 – 12.07.2024 inclus
- période 2 : 15.07.2024 – 26.07.2024 inclus
- période 3 : 29.07.2024 – 09.08.2024 inclus
- période 4 : 12.08.2024 – 23.08.2024 inclus
- période 5 : 26.08.2024 – 06.09.2024 inclus.

L'élève ou l'étudiant ne peut être engagé qu'à raison de 2 reprises au total pendant son inscription en qualité d'élève ou d'étudiant. La commune n'acceptera qu'un nombre maximal de 6 étudiants par période, ceci pour des raisons d'organisation de travail.

Les intéressés sont priés de remplir le [formulaire qui est disponible sur le site internet : www.mondorf-les-bains.lu](http://www.mondorf-les-bains.lu) et de le renvoyer, signé et muni des pièces demandées à l'Administration Communale de Mondorf-les-Bains, à l'attention du collège des bourgmestre et échevins, B.P. 55 L-5601 Mondorf-les-Bains, pour le 8 mars 2024 au plus tard. **Les candidatures incomplètes ou introduites après ce délai ne seront plus prises en considération.**

Un tirage au sort sera effectué pour sélectionner les futurs candidats à engager.

Tous les candidats seront informés dans les meilleurs délais de la suite réservée à leur demande.

Le collège des bourgmestre et échevins

Steve RECKEL
Bourgmestre

Claude SCHOMMER
Echevin

Tessy ALTMANN
Echevine